

ASSURANCES
VIE ET SANTÉ

Tempo plus



beneva

Tempo Plus : une solution d'assurance tout-en-un!

Tempo Plus est un produit d'assurance vie polyvalent conçu pour vous offrir une solution abordable, flexible et complète afin de satisfaire vos besoins d'assurance personnels ou commerciaux.

De plus, vous avez la possibilité de compléter votre couverture d'assurance vie en ajoutant une protection de crédit en cas d'invalidité, une couverture en cas de maladie grave et plusieurs autres protections complémentaires, le tout sous un même contrat d'assurance!

Planifiez votre sécurité financière

- Couverture des prêts personnels et autres obligations
- Couverture des prêts commerciaux et des dépenses financières
- Protection du revenu
- Planification successorale

Bénéficiez d'une flexibilité pour combler vos besoins de protection financière

- Sélectionnez parmi une variété de durées (10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40 ans), et combinez plusieurs couvertures sous un même contrat d'assurance.
- Renouvelez votre couverture d'assurance vie **aux 5 ans** pour répondre à vos besoins hypothécaires.
- Bénéficiez de notre programme d'échange qui combine deux volets : le **privilège d'échange** et la **transformation partielle** avec transfert d'assurance temporaire, et ce sans preuve d'assurabilité. Disponible **dès la 1^{ère} année**.
- Transformez votre assurance vie temporaire en une assurance vie permanente sans preuve d'assurabilité.
- Bonifiez votre assurance vie avec des protections complémentaires pour une couverture complète.
- Profitez d'une prime d'assurance à taux privilégiés, récompensant vos saines habitudes de vie.

Adaptez la couverture pour répondre à vos besoins changeants.

Garantie d'assurabilité

La garantie d'assurabilité **intégrée** au produit vous permet d'augmenter votre montant d'assurance de 25 % jusqu'à un maximum de 100 000 \$ sans devoir fournir de preuves d'assurabilité supplémentaires. Une garantie rassurante qui évolue en fonction de vos besoins futurs.

Prestation d'invalidité extrême

En cas d'invalidité extrême prolongée, vous pourrez recevoir, par anticipation, une portion de votre prestation d'assurance vie jusqu'à un maximum de 250 000 \$. Cette garantie est **incluse** sans frais additionnels à votre couverture.

Complétez votre couverture avec des protections complémentaires

Couverture en cas d'invalidité totale

Bénéficiez d'une indemnité mensuelle en cas d'invalidité totale pour vous aider à effectuer les paiements liés à vos emprunts. Cette couverture vous permet de respecter vos obligations tout en diminuant vos soucis financiers.

Deux options s'offrent à vous, dont une avec la possibilité de garantir votre paiement d'indemnité mensuelle jusqu'à 2 000 \$ lorsque les preuves de prêts sont fournies au moment de la souscription.

Couverture en cas de maladie grave

Optez pour une protection très abordable couvrant les trois maladies les plus courantes : cancer, crise cardiaque grave et accident vasculaire cérébral. Un montant forfaitaire exempt d'impôt vous sera versé pour alléger votre fardeau financier et ainsi vous permettre de vous consacrer entièrement à votre rétablissement.

Couverture d'assurance pour vos enfants

Ajoutez l'assurance vie et l'assurance maladie grave pour vos enfants à charge et protégez toute votre famille.

Exonération des primes en cas d'invalidité totale

Sélectionnez cette garantie et vos primes seront exonérées advenant une invalidité totale.

Décès et mutilation accidentels

Obtenez une couverture additionnelle en cas de mutilation ou décès accidentels.

Bénéfice en cas de fracture

Recevez une prestation en cas de fracture accidentelle.

Un choix simple !

Que ce soit pour couvrir vos besoins d'assurance personnels ou commerciaux, Tempo Plus vous propose une solution abordable, flexible et complète.

Optez pour une protection qui allège vos préoccupations financières !

Protégez votre sécurité financière, vos acquis et vos proches avec Tempo Plus, une solution d'assurance regroupant des protections adaptées aux différentes étapes de votre vie.

Parlez à votre conseiller(-ière) ou visitez beneva.ca pour en savoir plus.

Pour nous joindre

Service aux assurés

Sans frais : 1 800 361-7420

Montréal : 514 282-7390

beneva

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire d'un produit d'assurance offert par Beneva inc. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, veuillez vous référer au contrat.

Les assurances de personnes sont souscrites par Beneva inc. et distribuées par Conseils financiers Beneva, cabinet de services financiers et ses partenaires autorisés.
© Beneva inc. 2025^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.